

Opération de broyage de végétaux à domicile

Suite à l'expérimentation menée en 2023, la Communauté d'agglomération propose à partir de septembre 2024 une **nouvelle séquence de service gratuit de broyage des végétaux à domicile**.

Mis en place par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ce nouveau service à destination des administrés résidant en pavillon, sera effectif à partir de la fin du mois d'octobre.



Pour ce nouveau service, plusieurs créneaux vous seront proposés. Réservez votre créneau **à partir du 1er juillet** sur [cergypontoise.fr](https://www.cergypontoise.fr)

Les interventions au sein de notre commune auront lieu **les mercredi 30 octobre et samedis 2 et 30 novembre, de 9h à 17h**.

En plus de réduire les quantités de déchets à collecter et à traiter, le recourt au broyage de proximité est un atout pour le jardinage. En compostage, le broyat peut être stocké à côté du composteur en tant que matière brune (sèche et carbonée) ; il peut également s'étaler en couche de paillage sur le sol pour nourrir et protéger les plantes.

Vous pouvez retrouver les modalités d'intervention sur [cergypontoise.fr](https://www.cergypontoise.fr)

Infos pratiques

Pour connaître les modalités : [Broyage des végétaux à domicile | Cergy-Pontoise, l'agglomération](https://www.cergypontoise.fr)

Liens utiles

[Je réserve mon créneau](#)

Contact

Modalités et réservations sur [cergypontoise.fr](https://www.cergypontoise.fr)